

ABONNEMENT

Par année... \$5.00
Par six mois... 2.50
Par quatre mois... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA
JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.10
Une fois la semaine... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LOUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 29 Décembre 1885

LE RÉGISTRARE

La mort du regretté M. W. H. Waller laisse vacante la charge de registraire du comté de Carleton. Ses cendres sont à peine refroidies que déjà l'on s'occupe de sa succession.

Cette nomination dépend du gouvernement Mowat.

Parmi les candidats le plus en vue on mentionne tout particulièrement le Dr St-Jean, M. O'Keefe, échevin, et M. Pennock. Tous les trois sont libéraux et ont rendu des services à leur parti. Mais celui qui a le plus de titres à cet égard est incontestablement le Dr Saint-Jean, qui a été candidat réformiste trois fois et qui a même réussi une fois à se faire élire. M. O'Keefe a bien fait la lutte aux dernières élections provinciales, mais il fut battu à plate couture, par 600 voix. On ne peut donc pas dire qu'il a rendu des services signalés à son parti, ou qui soient comparables à ceux du Dr Saint-Jean.

On dit que M. McIntyre, président de l'association réformiste, appuie de toutes ses forces la candidature de M. O'Keefe. C'est sans doute de cette façon qu'il entend racheter sa promesse de rendre justice, à la première occasion, aux Canadiens-français si odieusement ignorés par le gouvernement Mowat.

M. McIntyre pourra s'apercevoir bientôt que les Canadiens-français sont trop intelligents pour se contenter de belles paroles. C'est une monnaie qui n'a plus cours.

Nous avons démontré bien des fois que nos compatriotes sont odieusement traités par les griffes d'Ontario. Plusieurs charges importantes: celle de shérif, d'assistant shérif, de gardien de la prison, de registraire, de greffier de la Cour, de magistrat de police, d'inspecteur des licences, relèvent du gouvernement local.

Aucune de ces charges n'est remplie par un Canadien français.

Feu M. Pierre Leblanc agissait comme messenger à la Cour. On s'est empressé de nous enlever même cette humble charge. Evidemment c'est du parti pris.

En 1879, les Canadiens-français des deux partis, rongés et b'eus, adressèrent une requête au gouvernement Mowat, lui demandant de nommer le Dr St-Jean greffier de la Cour.

On n'accusa même pas réception de la requête. Pouvait on nous insulter d'une façon plus révoltante? On sait ce qui en résulta.

M. Tassé nous a fait rendre justice dans le patronage fédéral en assurant la nomination de M. Gonin comme maître de poste. Que les griffes en fassent autant dans le patronage provincial, en obtenant la succession de M. Waller pour le Dr Saint-Jean. Tant qu'un acte de ce genre n'aura pas été accompli, nous aurons raison d'affirmer que les Canadiens-français sont systématiquement exclus du patronage par M. McIntyre et ses amis griffes.

LE MAIRE D'OTTAWA

M. Francis McDougal a été, hier, réélu par acclamation maire de la cité d'Ottawa. Nous l'en félicitons de tout cœur, convaincu que nos concitoyens pouvaient difficilement faire un meilleur choix sous les circonstances.

M. McDougal a rempli avec zèle et efficacité, l'an dernier, les multiples devoirs du poste d'honneur auquel l'avait élevé la confiance publique; aussi, n'était-il que juste de le continuer en charge jusqu'à ce que les améliorations et travaux importants et coûteux qui ont originé sous son règne aient été, au moins en partie, menés à bonne fin.

UNE DECLARATION INTÉRESSANTE

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture attentive de la déclaration suivante faite par sir Richard Cartwright au banquet d'Orilla. Ils y trouveront la juste note des sentiments du parti griffes pour Riel et la cause métisse:

Rév. J. B. Armstrong—Je désire, pour ma propre satisfaction, aussi bien que pour celle de plusieurs autres, poser une question à laquelle, sans aucun doute, sir Richard Cartwright peut répondre promptement. Est-ce l'opinion des chefs de l'opposition dans les Communes, que le présent gouvernement doit être renversé pour avoir exécuté Riel? Ou bien les circonstances—la mauvaise administration de 1880 à 1885—étaient-elles suffisantes pour justifier Riel de se révolter en 1870 comme en 1885?

Sir Richard Cartwright—Je n'ai aucune objection à répondre à la question posée par mon révérend ami. Je ne condamne pas le gouvernement pour l'exécution de Louis Riel. Ma condamnation repose sur une base beaucoup plus large et plus profonde—sur la base de la mauvaise administration du Nord-Ouest par le gouvernement durant les sept dernières années. L'autre question si je me rappelle bien est de savoir si la première rébellion en 1870 était justifiable? Le Rév. M. Armstrong—La question est: La mauvaise administration du gouvernement, de 1870 à 1885, justifiait-elle Louis Riel de se révolter? Ou bien le terrain sur lequel le gouvernement doit être tenu responsable aux prochaines élections doit-il être la mauvaise administration générale du gouvernement?

Sir Richard Cartwright—La condamnation est demandée pour leur mal-administration générale, et non pas, en autant que je suis concerné, à cause de l'exécution de la sentence de mort. Quant à la première rébellion en 1870, je ne suis aussi bien informé. Mais je crois que l'opinion générale parmi ceux qui ont étudié la question est que la population du Nord-Ouest avait été maltraitée en 1870.

Je crois que notre propre action et les conditions que nous leur avons accordées en sont une preuve. Mais dire que la rébellion était justifiable est une chose bien différente. Une rébellion peut être excusée et cependant les meneurs qui entraînent des hommes ignorants et malheureux dans la rébellion doivent être punis. Mais c'est une chose bien différente, de justifier une rébellion dans un pays de sauvages où, comme je l'ai dit, un grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes auraient été exposés à toutes les horreurs d'une guerre indienne, si cette rébellion s'était développée davantage.

La tempête de samedi et dimanche derniers a causé des dommages considérables le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre.

LA REVOLTE DU NORD OUEST

Le Canadien de Québec apprécie dans les termes suivants la révolte du printemps dernier au Nord-Ouest:

Le printemps dernier, les Métis français des bords de la Saskatchewan, jusque-là heureux sous la conduite de leurs prêtres, se laissèrent aveugler par Riel, tournent le dos à leurs chefs naturels, pour suivre cet énergumène à la bouche ouverte et à la ruine. Aujourd'hui, Mgr Grandin, que les Métis avaient abandonné, fait des quêtes pour eux dans la province de Québec. Voilà, en deux mots, l'histoire de la révolte des Métis.

CETTE FAMEUSE ENQUÊTE

On lit dans la Presse de Montréal:

Les journaux libéraux sont très-mécontents de la manière dont le juge Routhier conduit l'enquête sur le chemin de fer du Nord. Ils se plaignent de ce qu'on n'assigne que les personnes qui ne connaissent rien, et qu'on néglige sérieusement les autres.

Il est connu, cependant, que plusieurs députés libéraux, même des anciens ministres, ont été appelés devant la commission: c'était pour eux une bonne occasion de dire ce qu'ils connaissent.

Ils ne l'ont pas fait, et ce doit être parce qu'ils ne le pouvaient pas.

Tous les députés qui ont proposé cette série de votes de non-confiance, à la dernière session, avaient et ont encore le droit de fournir leurs informations; ils seront admis avec tout le respect qui leur est dû.

LA SITUATION AU NORD-OUEST

Gleichen, 28—L'attitude des Pieds-Noirs ici ne cause pas d'inquiétude. Ils sont tranquilles, et la nouvelle d'un soulèvement de leur part est grandement exagérée. Des marchands peu scrupuleux leur ont donné de la boisson et c'est ce qui a donné lieu aux rumeurs.

Les sauvages sont amplement pourvus de provisions. Calgary, 28—La rumeur que les sauvages s'étaient enus en amenant les bestiaux de la ferme Cochran n'est pas fondée. Le seul ranch possédé par M. Cochran est composé de moutons et les sauvages ne l'ont pas molesté.

Dunmore, 28—Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle que les sauvages causaient des troubles à McLeod et Letbridge. Tout y est tranquille.

ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 28—M. François Jules P. Grévy a été réélu aujourd'hui président de la république pour 7 ans par un vote de la Chambre des Députés et du Sénat réunis en assemblée nationale.

Le vote a eu lieu au milieu d'une grande agitation, cinq membres de la droite seulement y ont pris part. La proclamation du scrutin a provoqué une scène de désordre qui s'est terminée par des voies de fait. La Majorité réunie par M. Grévy est de 101 voix.

Un nommé Jones, récemment arrivé à El Paso, Texas, dit qu'il est impossible de se faire une idée des ravages faits par les Apaches dans le Nouveau-Mexique. Des douzaines de familles ont été massacrées; partout on voit des fermes saccagées et incendiées. Un grand nombre de meurtres sont encore inconnus.

HUITRES!

Je désire attirer l'attention du public sur la

Qualité Supérieure DE MES HUITRES!!

ELLES SONT D'UNE BONNE GROSSEUR ET TOUJOURS

Parfaitement fraîches, Attendu que je les reçois tous les jours.

Cidre de pommes de choix.

W. BORTHWICK, 120 RUE RIDEAU.



CLUB DE RAQUETTES LE FRONTENAC

Il y aura assemblée générale du club "Le Frontenac," vendredi soir, le 30 courant, à 8 hrs. P.M. à sa salle, aux York.

Par ordre, A. C. LAROSE, Président.

AVIS

Les membres de la Société du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne, sont priés de se rendre à leur salle, vendredi matin, 1er Janvier, et de là se rendre en corps à l'église Ste Anne pour la communion du mois.

Par ordre, S. GAUVREAU, Sec.-Correspondant.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant, L. HOWARD

HUIRUSE ANNÉE A TOUS. Durant la semaine commençant

LUNDI, 28 DECEMBRE, On jouera la risible comédie de Joseph Derri, intitulée:

CONFUSION!

Et le joli drame SWEETHEARTS!

Que l'on se rende en foule à la salle. Matinées: JEUDI, VENDREDI, SAMEDI. Portes ouvertes à 1.30 p.m. Levee du rideau à 2.30

Prix ordinaires - - 20 et 15c. Sièges réservés - - 50 et 30c.

DIPHTEBINE

ANTI-DIPHTEBRIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTEBINE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et répugnante incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa.

26 juillet 1884.

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE

DANS NOS DEPARTEMENTS DE MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

TOUT DOIT ETRE VENDU Avant l'inventaire, et l'on ne regarde pas aux prix.

30 Chapeaux de Feutre, nouvelles formes, valant de \$1 à \$1.50, seront vendus 50 cents pièce. Des Chapeaux garnis, valant de \$1.50 à \$3.00, seront vendus de 75 cents à \$1.50 pièce. Des toques garnies, valant de \$3.00 à \$15.00, seront vendues de \$2.00 à \$9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées au-dessous du prix auquel elles sont évaluées.

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS, VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN, PELUCHES, Etc., Seront Sacrifiées à vil Prix.

La Vente va commencer le 26 courant.

CONDITIONS: Argent comptant; aucune marchandise n'est déléguée à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE., 66 et 68 Rue Sparks.

AFFAIRES

DE DECEMBRE CHEZ WOODCOCK.

Ma vente complète semi-annuelle commence aujourd'hui, et les articles dont suit l'énumération, pourront être achetés à un énorme rabais, variant de "VINGT" à "CINQUANTE" par cent au-dessous des prix réguliers:

Marchandises de mode garnies, chapeaux non-garnis, plumes et fleurs, voiles, satins, et rubans, carrés de soie et de dentelles, articles de fantaisie tout laine mantaux doublés en fourrures, colletteries en fourrures, et manteaux en caoutchouc, toques en crêpe noir, etc.

C'est une excellente occasion pour les acheteurs de faire des transactions considérables. Qu'ils viennent assister au spectacle d'une vente conforme aux annonces, en visitant le célèbre nouveau Magasin de Modes.

39 rue Sparks

FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, oride et cuivre solides; on plaque aussi des garnitures d'atelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs. Les ordres sont remplis avec promptitude.

Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. BAZIRE et E. ALLAIGRE, 19 Oct. 1885-3m Propriétaires.

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour les informations s'adresser au No. 92, rue Cathcart.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au No 113, RUE RIDEAU, Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque de L. A. GRISON, acheté à

47 1/2 dans la \$

QU'IL VENDRA A D'IMMENSES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant.

Etouffes à Robes, à moitié prix, Tricots, à moitié prix, Cotons, à moitié prix, Toiles, à moitié prix.

Mantraux vendus pour 1/10 de la valeur

Un département de première classe, pour la confection des Robes, sous surveillance de Mlle. Breen, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS, NO. 113 RUE RIDEAU, (2ème porte du coin de la Rue William.)

Mlle A. McDonald.

LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES

POUR NOEL SONT INSURPASSABLES.

Les dames feront bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.

2 octobre 1885

James B. Bowes

ARCHITECTE

Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA